



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

ONG Réexamen de l'accréditation ICH-08 Rapport – Formulaire

RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

**DATE LIMITE : 15 FEVRIER 2021
POUR EXAMEN EN 2021**

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous. Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. *Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.*

GROUPE AUDOIS DE RECHERCHE ET D'ANIMATION ETHNOGRAPHIQUE

A.1.b. *Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.*

ETHNOPÔLE GARAE

A.1.c. *Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)*

NGO-90254

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation : ETHNOPÔLE GARAE

Adresse : Maison des mémoires - 53 rue de Verdun - 11000 CARCASSONNE

Numéro de
téléphone : 04 68 71 29 69

Adresse
électronique : ethnopolegarae.cbellan@orange.fr

Site Internet : www.garae.fr

Autres informations
pertinentes :

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.

Titre (M./Mme, etc.) : Mme

Nom de famille : SAGNES

Prénom : Sylvie

Institution/fonction : Présidente

Adresse : Maison des mémoires - 53 rue de Verdun - 11000 CARCASSONNE

Numéro de
téléphone : 04 68 71 29 69

Adresse électronique : sylvie.sagnes@cnsr.fr

Autres informations
pertinentes :

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention au niveau national (Chapitre III de la Convention)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

B.1. Décrivez la participation de votre organisation à l'effort de l'État pour développer et mettre en œuvre des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) (Article 13 et Directives opérationnelles (DO)154) en élaborant, par exemple, des lois ou des politiques liées au PCI, en mettant en place des comités nationaux sur le PCI ou en s'impliquant dans toute autre procédure impulsée par le gouvernement.

Ne pas dépasser 250 mots

Sans objet

B.2. Décrivez la coopération de votre organisation avec les organismes gouvernementaux compétents pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Article 13), y compris les institutions existantes de formation et de documentation sur le PCI (DO 154).

Ne pas dépasser 250 mots

Première institution à bénéficier du label Ethnopôle, créé en 1996 par le ministère de la Culture, le GARAE définit ses actions (recherche, documentation, valorisation, médiation, formation) dans un dialogue permanent avec le DPRPS (département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique), devenu DIRI (délégation à l'inspection, la recherche et à l'innovation) au 1^{er} janvier 2021, en charge, en France, de la mise en œuvre de la convention de 2003.

À sa demande et avec son soutien, l'Ethnopôle organise depuis 2017 des sessions annuelles de formation intensive au PCI, d'une semaine (les *Ateliers PCI de l'Ethnopôle GARAE*), en collaboration avec le département d'anthropologie de l'université Toulouse Jean Jaurès et le département d'ethnologie de l'université Paul Valéry à Montpellier, à l'attention des masterants se destinant aux métiers de l'expertise en PCI. L'Ethnopôle s'implique par ailleurs diversement dans les formations en PCI dispensées dans les deux établissements, par l'animation de séminaires (*Musées et PCI*), l'encadrement de stagiaires, la direction et l'évaluation de mémoires, la participation aux Conseils de perfectionnement.

Lui-même centre de documentation, l'Ethnopôle GARAE a enrichi ses collections, entre 2017 et 2020, de la bibliothèque des ethnologues Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès et du fonds de l'Association (nationale) des Écrivains et Artistes paysans. Ce développement du fonds va de pair avec la conduite du programme sur les *Sources et genèse de l'ethnologie de la France* qui, dans son ensemble, s'apparente à une généalogie de la notion de PCI.

¹ Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(ont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses lors du remplissage des parties B, C et E.

B.3. *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation dans l'élaboration des rapports périodiques des États (DO 152).*

Ne pas dépasser 250 mots

Sans objet

B.4. *Décrivez la participation de votre organisation à la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale, ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

Ne pas dépasser 250 mots

Sans objet de 2017 à 2020

B.5. *Décrivez la participation de votre organisation à l'identification, la définition (Article 11.b) et l'inventaire du PCI (Article 12, DO 80 et DO 153). Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Deux chantiers ont plus particulièrement retenu l'attention du GARAE au cours des quatre dernières années :

* En collaboration avec le Musée du Lauraguais, l'une des recherches accueillies par l'Ethnopôle GARAE a porté sur les processus de patrimonialisation du cassoulet, une spécialité culinaire emblématique du Sud de la France : son « invention », au sens archéologique du terme, son changement de statut (de nourriture « canaille » à plat prestigieux), sa consécration gastronomique qui en fait aujourd'hui un opérateur majeur de l'affirmation identitaire.

* Dans le cadre du groupe de travail sur la « mémoire des gens de l'eau », rattaché à l'action N° 18 - *Organiser le recueil, la conservation et la valorisation de la mémoire vivante*, du projet de plan de gestion Unesco du canal du Midi, l'Ethnopôle Garae s'est chargé de procéder à un inventaire des sources orales relatives au canal du Midi auprès des institutions, associations et chercheurs isolés, producteurs de ces données dispersées. Cette recension a pour visée de mettre en évidence aussi bien les territoires géographiques que les groupes sociaux jusqu'ici trop peu concernés par ce type d'enquête, de manière à définir le périmètre des campagnes de collecte à venir. Ce travail a pour autre avantage d'ouvrir la voie à de nouvelles exploitations, cela aussi bien dans le cadre de projets de connaissance qu'en vue d'opérations de valorisation et de médiation.

B.6. Décrivez la participation de votre organisation à d'autres mesures de sauvegarde, y compris celles mentionnées dans l'Article 13 et la DO 153 qui visent à :

- a. mettre en valeur la fonction du PCI ;
- b. encourager des études scientifiques, techniques et artistiques pour une sauvegarde efficace ;
- c. faciliter, dans la mesure du possible, l'accès aux informations relatives au PCI, tout en respectant les pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine.

Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.

Ne pas dépasser 250 mots

L'Ethnopôle Garae a une longue histoire dans le domaine du PCI. À sa création en 1981, il entend perpétuer et renouveler l'action du GAEF (Groupe audois d'études folkloriques), mis sur pied en 1937, année où se tient à Paris le premier Congrès international de Folklore et où le Front populaire crée le Musée national des Arts et Traditions populaires. Participant pleinement de l'essor de l'ethnographie scientifique en France, ce dont témoignent les liens établis avec Georges Henri Rivière, cette première génération d'ethnographes audois s'est plus particulièrement illustrée à travers les pages de *Folklore, revue d'ethnographie méridionale* qui, de 1938 à 1988, fut un instrument de connaissance, de conseil et d'animation de première importance dans le domaine du PCI avant la lettre.

Cette revue est maintenant intégralement numérisée et accessible en ligne : www.garae.fr/new/spip.php?rubrique78.

Par ailleurs, l'Ethnopôle Garae propose différents outils aux communautés :

- un site internet : garae.fr avec une rubrique consacrée au PCI

- un centre de documentation spécialisé dans les revues d'ethnologie et d'anthropologie

- une maison d'édition publiant ouvrages et DVD :

* Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès (auteurs), Jean-Michel Martinat (réalisateur), *Une histoire de famille les Not potiers traditionnels en Lauragais*, 2017 ;

* Jean-Pierre Piniès, *Le cassoulet, Imaginaires, pratiques et variations patrimoniales*, 2018 ;

* Alphonse Fardin, *Normand le Bien-Aimé du Tour de France, compagnon cordonnier-bottier*, présenté par

Nicolas Adell et Martine Auroy-Nicoud, 2019 ;

* *Porteurs de traditions à Carcassonne*, portraits réalisés par les masterants de Toulouse et Montpellier, à paraître en ligne).

B.7. Décrivez l'implication de votre organisation dans les mesures visant à assurer une meilleure reconnaissance du PCI, son respect et sa mise en valeur, en particulier celles définies dans les Articles 14 et les DO 105 à 109 et la DO 155 :

- a. des programmes éducatifs, et de sensibilisation et de diffusion d'informations à l'adresse du grand public, en particulier des jeunes ;
- b. des programmes éducatifs et de formation au sein des communautés et groupes concernés ;
- c. des activités de renforcement des capacités en matière de sauvegarde du PCI ;
- d. des moyens non formels de transmission des savoirs ;
- e. une éducation à la protection des espaces naturels et des lieux de mémoire, dont l'existence est nécessaire à l'expression du PCI.

Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.

Ne pas dépasser 250 mots

Afin d'accroître la sensibilité du grand public au PCI, l'Ethnopôle GARAE a proposé ces quatre dernières années différentes actions :

- des cycles de projections-conférences sur les thématiques suivantes :

- * *Portrait de métiers* (2016- 17)
- * *L'ethnologue dans la fête* (2016-17)
- * *Travelling : Le vin et la vigne* (2017-18)
- * *Chemins cheminant* (2019-20)

- *Carcas'sonne ! Variations sur un patrimoine culturel immatériel* (5 conférences-performances consacrées à des pratiques liées à la musique, au chant et à la danse pour une médiation hors les murs de l'exposition *Cultura viva*), 2019.

- *Fête/Faites vos jeux !* (2 conférences-performances consacrées l'une au sport, l'autre au jeu), proposées dans le cadre des JEP 2019 *Arts et divertissements*

- une veillée occitane (contes et chants), en collaboration avec l'IEO-Aude et La Talvera, 2020.

- des expositions, dans ses locaux et ailleurs :

- * *L'ethnologue dans la fête*, photographies de Charles Camberoque, 2016-17
- * *À table ! Arts et traditions en Lauraguais*, Musée du Lauraguais, 2017
- * *Fanfaron-ne-s*, photographies de Kovisuel, 2018
- * *Dans les saveurs du patrimoine : le cassoulet de Castelnaudary*, Musée du Lauraguais, 2018
- * *Cultura viva. Faiseurs de traditions des pays d'Aude et d'Occitanie*, 2019

- une formation au collectage du patrimoine culinaire, dans le cadre du PNR Corbières-Fenouillèdes, 2019

- l'ouverture des Ateliers PCI de l'Ethnopôle GARAE au grand public.

C. Coopération bilatérale, sous-régionale, régionale, et internationale

Présentez les activités menées par votre organisation aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional, et international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris les initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et toute autre initiative conjointe, comme défini dans l'Article 19 et la DO 156. Vous pouvez, par exemple, traiter des points suivants :

- a. le partage d'information et de documentation concernant le PCI partagé (DO 87) ;
- b. la participation à des activités relevant de la coopération régionale, y compris par exemple celles des centres de catégorie 2 créés sous les auspices de l'UNESCO (DO 88) ;
- c. le développement de réseaux d'ONG, de communautés, d'experts, de centres d'expertise et d'instituts de recherche aux niveaux sous-régional et régional pour élaborer des approches partagées et interdisciplinaires concernant le PCI partagé (DO 86).

Ne pas dépasser 250 mots

Régional

Il a très étroitement collaboré avec le CIRDOC à la refonte de l'exposition *Cultura viva. Faiseurs de traditions de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée*, et à son adaptation en vue de son accueil à Carcassonne (*Cultura viva. Faiseurs de traditions des pays d'Aude et d'Occitanie*, 2019).

Il se rattache à l'Action 18 du plan de gestion du canal du Midi, constituée sous l'égide de la Préfecture de Région, et travaille avec les autres partenaires impliqués (VNF, Le Réservoir, etc.) à la conservation de la mémoire vivante du canal, pour la valorisation de la VUE de ce bien Unesco.

Interrégional

Il a participé aux rencontres nationales des Ethnopôles, tenues à Villeurbanne en 2018 et à Bayonne en 2020.

En 2017, il a accueilli la 3^{ème} rencontre interrégionale Gascogne-Languedoc-Catalogne du séminaire *Collecteurs des musiques et danses traditionnelles* (Ethnopôle InOc-Aquitaine, l'IAC-Lahic, COMDT Toulouse-Occitanie, CIRIEF).

International

L'Ethnopôle GARAE organise annuellement un colloque international, sur une thématique patrimoniale faisant toujours une large place au PCI :

* *Oralités : de l'enquête à l'écoute. Histoire des collectes et leurs usages (XIX^e-XX^e siècles)*, 2017

* *Musées d'hier en devenir*, 2018

* *Vivre et faire vivre le Moyen Âge*, 2019

* *Enfants et patrimoines*, 2020

Il a travaillé à la préfiguration du GIS *Patrimoines en partage*, dont il sera, après sa création en 2021, le porteur administratif. Réunissant vingt-cinq partenaires (établissements universitaires, UMR et EA, institutions et associations patrimoniales en France et à l'étranger), le réseau se donne pour objet la notion de médiation, entendue de manière extensive.

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

D.1 *Votre organisation a-t-elle participé à des réunions du Comité ou de l'Assemblée générale ? Le cas échéant, précisez les réunions auxquelles vous avez assisté et décrivez la nature exacte de votre contribution aux travaux du Comité.*

Ne pas dépasser 250 mots

NON

D.2 *Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (DO 26 à 31), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.*

Ne pas dépasser 100 mots

NON

D.3 *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (DO 96) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?*

Ne pas dépasser 500 mots

L'Ethnopôle GARAE pourrait aider le comité dans l'évaluation des dossiers qui relèveraient de ses compétences ou ses thématiques de recherches : poterie, fête carnavalesque, manières épulaires et perspectives gastronomiques, civilisation de la vigne et du vin, costume...

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (comme décrit dans la DO 27 et la DO 96) :

E.1. *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

Ne pas dépasser 250 mots

8 Français + 8 ANGLAIS

E.2. *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du PCI ? Décrivez vos expériences.*

Ne pas dépasser 250 mots

Depuis sa création en 1981, l'Ethnopôle GARAE a fait droit aux différents centres d'intérêt de ses membres, comme :

- la littérature orale
- la fête et le carnaval
- la vigne et le vin
- l'alimentation
- la gastronomie
- les pratiques cynégétiques
- le compagnonnage
- la transhumance
- les costumes
- la médecine populaire
- les jeux et sports traditionnels
- etc.

Ces différents domaines ont été investis sur la base de recherches en archives et d'ethnographies fines, sur des terrains majoritairement (mais non exclusivement) situés dans le Midi de la France, donnant lieu à des publications (articles dans des revues savantes, ouvrages) et à d'autres formes de valorisation (films, expositions notamment).

E.3. *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que les propositions ou les demandes.*

Ne pas dépasser 250 mots

L'évaluation des dossiers se faisant dans le cadre du Comité du Patrimoine ethnologique et immatériel du ministère de la Culture, l'expérience de l'Ethnopôle GARAE porte essentiellement sur l'analyse des propositions et des demandes. Cet aspect est au cœur de l'enseignement dispensé en collaboration avec l'UT2J et l'UPV.

E.4. *Votre organisation a-t-elle l'habitude d'élaborer des textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le conseil d'administration de l'Ethnopôle GARAE comprend :

- 2 chercheurs CNRS
- 2 enseignants-chercheurs
- 1 post-doctorante
- 1 chercheur hors-statut
- 1 conservateur d'archive à la retraite
- 1 archéologue

Tous sont aguerris à différents exercices rédactionnels, aussi bien en français qu'en anglais.

E.5. *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

Ne pas dépasser 250 mots

Sans objet

F. Coopération avec l'UNESCO

Décrivez les activités menées par votre organisation en coopération avec l'UNESCO (en coopération directe avec l'UNESCO ainsi que les activités menées sous les auspices de l'UNESCO, ou celles pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO ou de la Convention de 2003, ou le soutien financier, comme par exemple des fonds issus du Programme de participation).

Ne pas dépasser 250 mots

Sans objet

G. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

oui

non

H. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de l'organisation.

Nom : SAGNES Sylvie

Titre : Présidente

Date : 5/02/2021

Signature :



Garae ethnopôle
Maison des Mémoires
53 rue de Verdun
11000 CARCASSONNE
04 68 71 29 69